



L'engagement pour soi et pour les autres

Comment notre engagement participe-t-il à la construction de notre identité ?

I. L'engagement syndical

S'engager, ça peut être **défendre ses droits sur son lieu de travail**. L'engagement syndical est possible depuis **1884** et est écrit depuis **1958** dans la Constitution de la V^e République. Les **salariés**, les **chefs d'entreprise**, les **patrons** et les **travailleurs indépendants** ont la possibilité de se regrouper dans un syndicat.

Un syndicat est un groupement de personnes dans un milieu professionnel qui ont des **intérêts communs** et qui souhaitent **se défendre collectivement**. Ces syndicats ont des **représentants** qui représentent les adhérents et partagent comme eux des **idées communes**. Ces syndicats tentent, par le **dialogue** notamment, d'**améliorer les conditions de travail** de ses adhérents.

Les représentants des syndicats sont appelés des **délégués syndicaux**. Ces délégués syndicaux sont **élus**. Lorsqu'un syndicat obtient **plus de 10 % des voix** lors des élections dans une entreprise, il peut **siéger** lors de grandes réunions afin de donner son point de vue. **Il peut donc y avoir plusieurs syndicats dans une même entreprise.**

Ces syndicats sont également au **Conseil des prud'hommes**. Lorsqu'il y a un **conflit** entre l'entreprise et un salarié, les délégués syndicaux sont là pour aider et accompagner dans les affaires conflictuelles entre les différentes parties.

Il est également possible de **faire grève** : cesser le travail pour **faire pression** sur les patrons ou sur la partie adverse afin de faire entendre les revendications. Souvent les grèves font appel à la **médiatisation**. On fait venir les journaux ou les caméras afin de **faire connaître le mouvement** pour qu'il puisse évoluer le plus rapidement possible.

II. L'engagement associatif

Il est également possible de s'engager dans des **associations**. Depuis la **loi de 1901**, les Français ont la possibilité de se réunir dans des ateliers et de se regrouper dans des associations qui ont pour objectif de **définir et diffuser un message ou un centre d'intérêt commun**.

Aujourd'hui près de **50 %** des Français sont **adhérents** à une association. En 2018, il existe environ 1,5 million d'associations en France et ces associations ne pourraient pas fonctionner sans **bénévolat**. Comme il n'y a pas de profit ni de bénéfices, **il n'y a pas d'entrée d'argent** pour payer les gens. La plupart du temps, les associations fonctionnent avec des **bénévoles** ou des personnes qui donnent de leur temps. En 2018, **plus de 22 millions de personnes en France sont actifs dans une association**, c'est-à-dire qui s'impliquent régulièrement dans une association à laquelle ils ont adhéré. Les associations fonctionnent aussi grâce aux **cotisations** ou à la **cotisation annuelle** payée tous les ans par les adhérents.

Les **objectifs** des associations sont multiples. On peut avoir une **association sportive** comme un club de foot, ou tout simplement comme le foyer socio-éducatif du collège. On peut citer le WWF, association qui lutte contre l'extinction des animaux et qui milite pour la protection des espèces. Il y a des **associations culturelles** et avec de nombreux thèmes. **Il existe autant d'associations que d'intérêts pour chaque individu de notre société.**

S'engager, c'est **donner de son temps**. C'est faire un **acte gratuit** pour venir en aide ou pour partager quelque chose qui nous tient à cœur avec une autre partie de la population, avec les autres citoyens de notre République française. S'engager dans une association, c'est également faire des **dons**. Les dons permettent d'avancer et parfois d'aider les causes pour lesquelles ces associations ont été créées.

III. L'engagement politique

L'engagement politique, c'est la **possibilité d'adhérer à un parti politique**.

Un parti politique est un groupement de personnes qui ont comme point commun des **idées politiques** qu'ils souhaitent mettre en place. Il faut arriver à **gagner des élections** pour pouvoir ensuite appliquer ce **programme politique**.

Ces partis politiques sont **nombreux** en France : il en existe plus de 500. Ils se répartissent sur une ligne "**gauche/droite**". Cette opposition gauche/droite est compliquée à diviser. Il faut essayer de comprendre que **les partis de gauche** souhaitent intervenir au maximum pour réduire les inégalités entre les riches et les pauvres, tandis que **les partis de droite** ont tendance à vouloir ne pas trop intervenir, et à mettre en place un système plus libéral.

Ces définitions sont toujours très **subjectives** et compliquées à définir, puisqu'aujourd'hui certains partis de gauche ou de droite sont considérés comme étant au "**centre**". Les limites sont floues mais cela n'empêche pas de vouloir s'y engager lorsque on est persuadé et convaincu que certaines idées sont bonnes et doivent être appliquées pour le bien des Français.

Comment agir comment s'engager dans un parti politique ? On peut soit **militer**, c'est-à-dire diffuser les idées d'un parti politique en allant distribuer des prospectus ou des tracts à certains endroits avant les élections afin de propager les idées et d'expliquer le point de vue éthique. On a également la possibilité de **se présenter** lors d'une élection. On peut aussi **partager ses idées** lors de grandes réunions publiques et **possibilité de voter** pour exprimer son choix et ses convictions. S'engager en politique, c'est la volonté de **s'engager pour des convictions**, c'est-à-dire pour des idées que l'on souhaite défendre.